



Quels problèmes risque de poser la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 14 novembre 2007

Quels problèmes risque de poser la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics ?

Réponse :

Cette loi ne pose aucun problème. Bien au contraire, elle résout une partie du plus grand fléau de santé publique évitable que nous n'ayons jamais connu : le tabagisme et particulièrement le tabagisme passif subi par 48 millions de non-fumeurs en France.

Les problèmes auxquels vous faites allusion sont certainement ceux qui sont relatés par la presse et qui tiendraient à une perte de commercialité de certains établissements. En réalité toutes les enquêtes récentes, y compris en France, prouvent que les lieux dits de convivialité comme les cafés et restaurants passés récemment entièrement non-fumeurs ont globalement augmenté leur fréquentation.

Seuls, et cela est logique, les débits de tabac ont perdu en quantité de tabac vendu mais leur chiffre d'affaires s'est cependant maintenu car les prix unitaires ont beaucoup augmenté. Ayant perdu un certain nombre de clients qui venaient pour acheter leur tabac, mais aussi d'autres articles, l'État a jugé équitable de venir à leur secours en compensant ce préjudice par des aides importantes jusqu'en 2011 dans le cadre d'un contrat d'avenir. Cela leur permettra d'aborder sans inquiétude la période de leur nécessaire diversification ou reconversion. L'État s'est d'ailleurs engagé à leur fournir des pistes de diversification.